

**2008/71 - Attribution d'une subvention de 5 000 € à l'Union des Commerçants et Artisans de Monplaisir (UCAM)** (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 21/04/2008, p. 709)

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

Mme FONDEUR Marie-Odile, rapporteur : Il s'agit de l'attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'Union des Commerçants et Artisans de Monplaisir, l'UCAM.

Le quartier de Monplaisir est inscrit dans un dispositif d'opération urbaine visant à structurer et développer le tissu commercial et artisanal dont l'animation se tourne davantage vers la culture et le cinéma dans l'espace commercial Monplaisir, mettant en œuvre différentes actions du programme. Afin d'œuvrer une dynamique commerciale, je vous propose, Mesdames et Messieurs les élus, d'accompagner cette opération jours de fêtes qui met à l'honneur les femmes en leur proposant de nombreuses activités et lui permettre ainsi un vif succès. Je vous remercie.

M. RUDIGOZ Thomas : Monsieur le Maire, Madame l'Adjointe, chers Collègues, au nom du Groupe Démocrates, je voulais dire quelques mots sur l'attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'Union des Commerçants et Artisans de Monplaisir.

Je souhaite en effet profiter de cette délibération pour souligner la qualité du travail fait par cette Association du 8<sup>e</sup> arrondissement.

L'Espace commercial Monplaisir développe non seulement depuis de nombreuses années toute une série d'actions commerciales pertinentes et efficaces comme celle que nous soutenons ce soir, mais cette Association participe plus largement au développement, au dynamisme et à l'aménagement du quartier de Monplaisir en partenariat avec les acteurs économiques, associatifs, culturels et politiques du 8<sup>e</sup> arrondissement.

Ainsi, l'Espace commercial Monplaisir a noué depuis plusieurs années des liens très étroits avec l'Institut Lumière et favorisé l'implication de ce grand acteur culturel dans la vie de son quartier, de son arrondissement. Permettez-moi de citer deux grandes opérations qui vont bientôt voir le jour grâce à ce partenariat exemplaire :

- la première rencontre internationale des collectionneurs d'objets du cinéma et de la photo, en octobre,

- et surtout la mise en place d'une signalétique cinéma très attendue, cette année sur l'ensemble de Monplaisir.

Vous le voyez, le travail accompli par cette Association et son Président, M. Eric Desbos est de grande qualité et peut servir d'exemple à d'autres associations de commerçants de nos arrondissements, car c'est grâce à de tels acteurs que nous parviendrons à renforcer l'attractivité de

nos quartiers et à un aménagement équilibré de nos arrondissements. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)